

1
(N° 66.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HÉNOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Michel-Joseph-François Scheidtweiler.

MESSIEURS,

Le sieur Scheidtweiler, aujourd'hui professeur d'agronomie et de botanique à l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État, à Cureghem, est né à Cologne le 14 thermidor an VII; il habite la Belgique depuis 1833; employé pendant quelque temps à l'établissement géographique de M. Van der Maelen, où il a donné des leçons gratuites de botanique, il fut nommé ensuite aux fonctions qu'il occupe en ce moment.

Il conste des pièces du dossier que, depuis son séjour en Belgique, le pétitionnaire s'est fait connaître avantageusement par la publication de plusieurs ouvrages de botanique et d'agronomie qui lui ont mérité le titre de membre honoraire de plusieurs sociétés d'agriculture de la Prusse; que ses antécédents ont toujours été honorables, que sa conduite est exemplaire et qu'il jouit à juste titre de l'estime générale.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS aîné.